



COMMUNIQUE DE PRESSE 27 février 2018

Matinée de la prévention : les professionnels de l'AIST 84 aident leurs adhérents à mieux faire face aux conduites addictives

Service de Santé au Travail Interentreprises, l'Association Interentreprises pour la Santé au Travail du Vaucluse (AIST 84), invite ses adhérents à une matinée de la prévention dédiée aux conduites addictives le mardi 6 mars prochain. Un rendez-vous qui s'inscrit dans la mission de prévention de l'association et des actions collectives inter-entreprises qu'elle propose tout au long de l'année. Animée par deux médecins du travail, une conseillère en prévention et un juriste, cette réunion d'information a pour objectif d'apporter un éclairage à la fois médical et juridique sur la prévention et la gestion des conduites addictives au travail.

A l'heure où la consommation d'alcool et de stupéfiants est omniprésente au sein des entreprises, la législation évolue pour donner aux employeurs les moyens d'assurer l'obligation de résultat qui leur incombe en matière de préservation de la santé et de la sécurité des travailleurs, et de prévenir tout risque d'accident. L'AIST 84 propose donc à ses adhérents de les conseiller et de les accompagner.

Mardi 6 mars, une quarantaine de chefs d'entreprise du territoire participeront à cette matinée de la prévention dédiée aux conduites addictives.

Quelles peuvent être les incidences de conduites addictives au travail ? Quel est le cadre juridique ? Comment en parler et à qui ? Comment repérer les situations à risques et mettre en place des outils d'alerte et des pistes d'actions au sein des entreprises ?

Animée par deux médecins du travail, une conseillère en prévention et un juriste, cette réunion d'information permettra d'aborder ces questions et d'y apporter un éclairage à la fois médical et juridique.

Lieux d'échanges, les matinées de la prévention permettent aux chefs d'entreprise de partager leurs problématiques de santé et sécurité au travail et d'échanger des bonnes pratiques. Retrouvez cette thématique dans notre calendrier des événements 2018 sur notre site internet et inscrivez-vous en ligne.

Si la surveillance de l'état de santé est sa mission la plus connue, le rôle de l'AIST 84 ne s'arrête pas là. Ses spécialistes conseillent et accompagnent leurs entreprises adhérentes dans la mise en place de mesures de prévention. Ils proposent ainsi des actions individuelles et collectives, inter et intra-entreprises, dans le but de préserver la santé physique et mentale de leurs salariés, d'améliorer leurs conditions de travail et de développer une culture de prévention. Des actions qui ne peuvent que contribuer au bon fonctionnement des entreprises et à leur pérennité.

Contacts :

Yann Le Cam – Directeur
06.25.53.03.47

y.lecam@aist84.fr

Lola Jehlen – Chargée de communication
07.71.92.92.72

l.jehlen@aist84.fr

Site web : www.aist84.fr

facebook